



SNASUB-FSU

Syndicat National de l'Administration
Scolaire Universitaire
et des Bibliothèques
Fédération syndicale unitaire



Personnels des laboratoires d'EPLÉ... La revalorisation 2022 au ministère de l'Éducation nationale... IL LA FAUT POUR TOUS-TES !

DEPUIS 2011, les personnels d'État des laboratoires de sciences des établissements scolaires de l'éducation nationale ont été intégrés dans la filière des personnels ITRF, filière statutaire relevant aujourd'hui du ministère de l'enseignement supérieur et de l'innovation (MESRI). Les personnels techniques, ouvriers et de services en charge des missions d'entretien et de maintenance dans les services centraux ou académiques (rectorats et DSDEN) ont bien souvent elles et eux aussi suivi le même chemin statutaire.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que depuis cette intégration dans la filière ITRF, nous sommes les grand.es oublié.es des politiques ministérielles de revalorisation voire de requalification globale de nos missions et métiers.

En effet, à l'heure où notre ministère a engagé des moyens financiers non négligeables pour revaloriser les carrières et les indemnités des personnels administratifs (dont un repyramidage des emplois pour tenir compte des missions réellement exercées par les collègues), à l'heure où la direction générale des ressources humaines (DGRH) du MENJS a communiqué les éléments d'une revalorisation indemnitaire 2022 pour les seuls personnels informaticiens (ITRF) de ses services (réunion du groupe de travail ministériel du 1er avril dernier à la DGRH), force est de constater, une nouvelle fois, que nous sommes exclu.es de ces mesures, certes insuffisantes mais positives !

Du coup, nous avons le sentiment de n'appartenir ni au ministère de l'éducation nationale, ni au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche malgré l'existence d'une direction générale des ressources humaines commune... **Pire, nous avons le sentiment profond que nos métiers sont méprisés** alors que nous contribuons – et plutôt directement d'ailleurs – à l'acte d'enseignement dans les EPLÉ ainsi qu'au bon déroulement des épreuves des différents examens auxquelles se soumettent chaque année nos élèves.

C'est ce que nous avons exprimé avec force lors d'un groupe de travail réuni à la DGRH en juillet 2021, concernant le « resoclage » triennal en 2021 de l'IFSE des personnels ITRF du MENJS (une obligation réglementaire découlant des textes d'application du RIFSEEP). Et c'est ce que nous avons exprimé avec force aussi lors des discussions concernant la requalification de la filière administrative ou bien lors du Gtm concernant la revalorisation 2022 de l'IFSE des seuls personnels ITRF informaticiens.

Nous disons NON au saucissonnage entre filières (et parfois même entre personnels de catégories différentes) des mesures de revalorisation au sein du MENJS et du MESRI ! Il nous faut gagner un plan général de revalorisation des filières dites non enseignantes au sein des MENJS et MESRI !

Et ce plan doit permettre d'œuvrer à l'égalité de traitement des personnels concerné.es et à la mise en œuvre d'une convergence indemnitaire intra ministérielle !

Les personnels ITRF des laboratoires des EPLE contribuent au quotidien à l'acte d'enseignement

Les métiers des personnels ITRF ont considérablement évolué, tant sur la technicité que sur l'ensemble des compétences nécessaires pour effectuer leurs missions. Les personnels doivent, chaque fois qu'ils exercent des fonctions relevant de la catégorie supérieure (ce qui est le cas pour la très grande majorité des ITRF), pouvoir être promu-es sur des emplois requalifiés.

Il faut un plan massif et pluriannuel de requalification des emplois de C en B et de B en A et une reconstruction urgente de nos grilles indiciaires.

Les personnels ITRF vivent cela comme une non reconnaissance de leur travail alors que leur niveau d'expertise a augmenté ces dernières années avec des missions administratives, éducatives, préventives sur la sécurité, de préparation d'examens dans le cadre notamment de la réforme du bac.

Le SNASUB-FSU, et son secteur des Labos en particulier revendique :

- une revalorisation globale de l'IFSE pour les ITRF du MENJS afin d'obtenir une convergence entre les personnels administratifs et ITRF des EPLE et services ;
- une requalification concrète de nos emplois qui tiennent compte de nos missions et métiers et de notre investissement professionnel quotidien ;
- une sauvegarde de nos emplois dans les labos suite aux différentes réformes ;

NON à l'oubli dont nous sommes victimes, NON à l'absence de moyens financiers consacrés à notre reconnaissance professionnelle, OUI à l'égalité de traitement entre personnels ATSS du MENJS, OUI à un plan de convergence indemnitaire !

Marie Merlet – mmerlet.fsu41@gmail.com

Virginie Talois – virginietalois@gmail.com

→ Ne restez pas isolé-e
Adhérez au SNASUB-FSU

<https://snasub.fsu.fr/se-syndiquer/>



→ Le site web
du SNASUB-FSU

<https://snasub.fsu.fr>



→ Le SNASUB-FSU
sur Facebook

<https://www.facebook.com/SnasubFsuNational>



→ Le SNASUB-FSU
sur Instagram

https://www.instagram.com/snasub_fsu



→ Le SNASUB-FSU
sur Twitter

https://twitter.com/snasub_fsu



→ Le SNASUB-FSU
sur LinkedIn

<https://www.linkedin.com/company/snasub-fsu>



ENGAGÉ-ES POUR
LE SERVICE PUBLIC